

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A.
(SOGESOL)

États financiers

30 septembre 2004 et 2003

(Rapport des vérificateurs indépendants ci-joint)



Mérové-Pierre - Cabinet d'Experts-Comptables

P.O. Box 13270, Delmas
Port-au-Prince
Haïti

7, rue Lechaud
Bourdon, Port-au-Prince
Haïti

Téléphone (509) 245-6537
(509) 260-2843
Fax (509) 245-1078
email : mmerove@kpmghaiti.com

Rapport des Vérificateurs Indépendants

Au Conseil d'Administration
Société Générale de Solidarité, S.A.
(SOGESOL):

Nous avons vérifié les bilans ci-joints de Société Générale de Solidarité, S. A (SOGESOL) aux 30 septembre 2004 et 2003, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de SOGESOL. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux Normes Internationales d'Audit. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous croyons que nos vérifications fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de SOGESOL aux 30 septembre 2004 et 2003, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière.

Mérové Pierre Cabinet d'Experts-Comptables

Port-au-Prince, le 10 décembre 2004.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)

Bilans

30 septembre 2004 et 2003

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2004	2003
ACTIF			
LIQUIDITÉS	2	G 7,198,814	63,984,150
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations au coût	3	25,595,338	19,475,433
Amortissement cumulé		<u>(8,133,957)</u>	<u>(5,279,516)</u>
		17,461,381	14,195,917
FRAIS DE MONTAGE			
Coût		15,553,088	15,553,087
Amortissement cumulé		<u>(12,426,080)</u>	<u>(9,097,363)</u>
		3,127,008	6,455,724
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	4	18,322,309	5,880,304
		G 46,109,512	90,516,095
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
PASSIF			
Comptes à payer - SOGEBANK	5	3,331,919	65,726,037
Autres éléments de passif	6	<u>5,891,355</u>	<u>5,084,183</u>
Total du passif		9,223,274	70,810,220
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions autorisé	7	50,000,000	50,000,000
Capital-actions non libéré		<u>(24,971,000)</u>	<u>(24,971,000)</u>
Capital-actions libéré		25,029,000	25,029,000
Surplus d'apport		1,730,700	1,730,700
Réserve légale		3,976,001	1,444,664
Bénéfices non répartis (déficit)		<u>6,150,537</u>	<u>(8,498,489)</u>
		36,886,238	19,705,875
		G 46,109,512	90,516,095

Voir les notes aux états financiers

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)
 États des Résultats
 Exercices terminés les 30 septembre 2004 et 2003
 (Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Note	2004	2003
REVENU D'INTÉRÊTS			
Quote-part d'intérêts sur prêts gérés	G	105,038,991	64,949,011
Excédent de provision pour pertes sur prêts imputable à SOGESOL		(11,323,652)	(2,166,190)
Quote-part nette d'intérêts		93,715,339	62,782,821
Autres revenus d'intérêts		4,456,343	4,800,482
Total revenu d'intérêts		98,171,682	67,583,303
DÉPENSES D'INTÉRÊTS			
		(2,897,783)	(3,261,852)
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
		95,273,899	64,321,451
AUTRES REVENUS			
Commissions, net		9,889,125	6,480,025
Perte de change		(2,973,849)	(5,202,378)
Autres revenus		715,314	701,444
		7,630,590	1,979,091
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		102,904,489	66,300,542
AUTRES DÉPENSES			
Salaires et autres frais de personnel		35,704,699	21,691,739
Frais de locaux, matériel et mobilier		14,217,264	9,309,327
Amortissements		6,452,458	5,647,361
Autres dépenses de fonctionnement		21,216,705	15,205,475
		77,591,126	51,853,902
REVENU AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			
		25,313,363	14,446,640
IMPÔTS SUR LE REVENU-COURANTS			
	8	(8,133,000)	(4,612,300)
REVENU NET DE L'EXERCICE			
		17,180,363	9,834,340
Revenu net par action équivalente de capital libéré			
	G	343	198

Voir les notes aux états financiers

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)
États de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercices terminés les 30 septembre 2004 et 2003
(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Capital-actions autorisé	Capital-actions libéré	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis (déficit)	Réserve légale
Solde au 30 septembre 2002	G 25,000,000	24,630,000	1,684,500	(16,888,165)	-
Revenu net de l'exercice	-	-	-	9,834,340	-
Augmentation de capital	25,000,000	-	-	-	-
Versements reçus	-	399,000	46,200	-	-
Virement des bénéfices non répartis	-	-	-	(1,444,664)	1,444,664
Solde au 30 septembre 2003 et au 1^{er} octobre 2004	G 50,000,000	25,029,000	1,730,700	(8,498,489)	1,444,664
Revenu net de l'exercice	G -	-	-	17,180,363	-
Virement à la réserve légale	-	-	-	(2,531,337)	2,531,337
Solde au 30 septembre 2004	G 50,000,000	25,029,000	1,730,700	6,150,537	3,976,001

Voir les notes aux états financiers

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)
 États des Flux de Trésorerie
 Exercices terminés le 30 septembre 2004 et 2003
 (Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2004	2003
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	17,180,363	9,834,340
Éléments de conciliation du revenu, net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:			
Amortissement des immobilisations	3	3,123,741	2,318,644
Amortissement des frais de montage de projets		3,328,717	3,328,717
Pertes sur dispositions d'immobilisations		242,081	679,880
Impôts payés		(1,614,300)	-
Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation		(10,020,534)	8,873,433
Liquidités provenant des activités d'exploitation		12,240,068	25,035,014
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	3	(6,631,286)	(9,931,671)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(6,631,286)	(9,931,671)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Diminution des comptes à payer à SOGEBANK		(62,394,118)	47,164,846
Versements reçus sur capital-actions		-	445,200
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités de financement		(62,394,118)	47,610,046
(Diminution) augmentation nette des liquidités		(56,785,336)	62,713,389
Liquidités au début de l'exercice		63,984,150	1,199,283
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		-	71,478
Liquidités à la fin de l'exercice	2 G	7,198,814	63,984,150

Voir les notes aux états financiers

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)

Notes aux États Financiers

1) ORGANISATION ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Organisation

Société Générale Haïtienne de Solidarité, S.A. (SOGESOL) est une société anonyme qui a reçu l'autorisation de fonctionner du Ministère du Commerce et de l'Industrie en date du 24 novembre 2000.

L'objectif principal de SOGESOL consiste à entreprendre des activités de micro-crédit avec les petites entreprises et les particuliers du secteur des affaires.

SOGESOL est détenue à environ 35% par le Groupe SOGEBANK en partenariat avec deux organismes internationaux: ACCION à 19.5% et PROFUND à 20.5%. Le reste des actions en circulation est détenu par des particuliers du secteur privé.

Le 19 mars 1999, SOGEBANK avait signé avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID) un accord de coopération technique non remboursable ATN/ME 6341-HA pour financer l'acquisition de services dans le cadre de la création de SOGESOL. Le financement de ce programme dont le coût total était de US\$ 680,000 a été assuré par la BID à concurrence de US\$ 300,000 et par SOGEBANK pour la contre-valeur de US\$ 380,000.

Les sociétés du Groupe Sogebank affiliées à Sogesol sont:

- Société Générale Haïtienne de Banque S.A. (SOGEBANK)
- Société Générale Haïtienne de Factoring S.A. (SOGEFAC)
- Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit, S.A. (SOGECARTE)
- Société Générale Haïtienne de Banque et de Logement S.A. (SOGEBEL)
- Société Générale Haïtienne de Transfert S.A. (SOGEXPRESS).

a) Principes comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière. Lors de la préparation de ces états financiers, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les revenus de l'exercice. De l'avis de la Direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)

Notes aux États Financiers

1) SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

b) Quote-part d'intérêts sur opérations de crédit

En vertu d'un accord signé avec SOGEBANK pour une durée de 10 ans, SOGESOL s'occupe de la gestion du portefeuille de Microcrédit de SOGEBANK, incluant le montage des dossiers de crédit, l'octroi de crédit et le recouvrement des avances consenties.

SOGESOL est rémunérée en fonction d'une fraction des revenus perçus sur le dit portefeuille établi, en déduisant de ces revenus d'intérêts: les coûts de fonds, les coûts de transactions de caisse effectuées par SOGEBANK pour le compte de SOGESOL et les dépenses mensuelles de provisions pour pertes sur prêts équivalant à 3.5% du portefeuille de prêt. Les revenus ainsi gagnés par SOGESOL sont enregistrés sur base d'exercice comme quote-part d'intérêts. L'excédent de provision au-delà du niveau des 3.5% susvisé, est partagé également entre SOGESOL et SOGEBANK; ce montant est reflété séparément au niveau de l'état des résultats.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût. À l'exception des améliorations locatives, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Matériel informatique	20% - 33%
Matériel et mobilier de bureau	10% - 20%
Matériel roulant	20%
Améliorations locatives	10% - 50%

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)

Notes aux États Financiers

(1) SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

d) Frais de montage

Les frais de montage comprennent les coûts encourus pour la mise en place du projet de Micro-Entreprise, incluant l'élaboration d'un plan d'affaires, la conception de la méthodologie de crédit, le développement des manuels de procédures, et politiques de crédit. Ces frais sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Les frais d'étude de marché et de formation sont imputés directement à la dépense.

e) Conversion des comptes exprimés en devises

Les éléments d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état des résultats.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction.

Les taux de change publiés par la Banque Centrale aux 30 septembre 2004 et 2003 étaient respectivement de G 36.8229 et G 42.0253 pour un dollar US.

f) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu comprennent le montant courant et le montant reporté. Le montant courant représente le montant calculé sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la société. Le montant reporté résulte des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, et est reflété, lorsque applicable, dans les autres éléments de passif.

g) Surplus d'apport

Les montants reçus sur ventes d'actions en excès de la valeur nominale sont comptabilisés au surplus d'apport.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)

Notes aux États Financiers

(1) SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

h) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net de l'exercice par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

i) Juste valeur des éléments financiers

La juste valeur des éléments financiers est pratiquement égale au coût.

(2) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités comprennent:

		2004	2003
Encaisse	G	22,750	18,250
Dépôt de cautionnement en gourdes à la BNC (a)		500,000	500,000
Comptes courants en gourdes (b)		6,089,233	63,165,900
Compte courant en gourdes prêts aux salariés (c)		(348,725)	300,000
Compte courant en dollars US		935,556	-
	G	7,198,814	63,984,150

- a) Le dépôt de cautionnement à la BNC représente le dépôt minimum exigé par la loi à toutes les nouvelles sociétés en vue de l'obtention de la licence de fonctionnement. Ce dépôt ne porte pas d'intérêt.
- b) Les comptes courants en gourdes à Sogebank incluent un compte spécial dont les soldes aux 30 septembre 2004 et 2003 étaient de G 5,989,233 et G 63,065,900 et qui portent intérêts aux taux de 11% à 17%, et 18% à 21% au cours des deux exercices respectivement.
- c) Dans le compte courant-prêts aux salariés, détenu à Sogebank sont reflétés les décaissements et les remboursements relatifs au programme de prêts aux salariés de certaines entreprises. Ce dépôt ne porte pas d'intérêts.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)

Notes aux États Financiers

(3) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

		Solde au 30/09/03	Acquisitions	Reclassifications	(Dispositions)	Solde au 30/09/04
Matériel informatique	G	6,737,167	2,553,863	1,680,821	(288,451)	10,683,400
Matériel et mobilier de bureau		7,141,588	695,029	1,181,520	(222,930)	8,795,207
Matériel roulant		614,292	1,156,818	-	-	1,771,110
Améliorations locatives		317,940	1,221,343	1,765,062	-	3,304,345
Immobilisations en cours		<u>4,664,446</u>	<u>1,004,233</u>	<u>(4,627,403)</u>	<u>-</u>	<u>1,041,276</u>
	G	19,475,433	6,631,286	-	(511,381)	25,595,338

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

		Solde au 30/09/03	Amortissement	Reclassifications	(Dispositions)	Solde au 30/09/04
Matériel informatique	G	3,502,312	1,560,019	-	(150,707)	4,911,624
Matériel et mobilier de bureau		1,171,854	1,074,271	-	(118,593)	2,127,532
Matériel roulant		497,191	290,624	-	-	787,815
Améliorations locatives		<u>108,159</u>	<u>198,827</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>306,986</u>
	G	5,279,516	3,123,741	-	(269,300)	8,133,957

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)

Notes aux États Financiers

(4) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif comprennent les éléments suivants:

	2004	2003
Compte à recevoir - SOGEBANK	G 17,459,235	2,147,908
Compte à recevoir - SOGEXPRESS	42,200	149,418
Avantage fiscal - minoritaires	-	2,708,400
Autres	<u>820,874</u>	<u>874,578</u>
	G 18,322,309	5,880,304

(5) COMPTES À PAYER - SOGEBANK

Les comptes à payer à Sogebank comprennent les comptes suivants:

	2004	2003
Découvert en compte courant en dollars US (a)	G -	62,821,738
Impôts à payer	2,846,500	1,614,300
Comptes à payer liés aux dépenses opérationnelles	<u>485,419</u>	<u>1,289,999</u>
	G 3,331,919	65,726,037

a) Au 30 septembre 2003, le découvert en compte courant en dollars US portait un taux d'intérêt de 5.28%.

(6) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif comprennent les éléments suivants:

	2004	2003
Impôts à payer des minoritaires	G 2,578,100	-
Honoraires professionnels	793,901	698,040
Taxes à payer	477,483	1,193,663
Provision spéciale sur opérations de crédit	-	2,166,190
Autres	<u>2,041,871</u>	<u>1,026,290</u>
	G 5,891,355	5,084,183

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)

Notes aux États Financiers

(7) CAPITAL - ACTIONS

Le capital-actions autorisé de SOGESOL avait été établi initialement à G 500,000 représenté par 1,000 actions ordinaires nominatives d'une valeur nominale de G 500 chacune, tel que publié au Moniteur du 9 avril 2001.

Par la suite, ce capital a été augmenté à G 50 millions soit 100,000 actions d'une valeur nominale de G 500 chacune par décision des actionnaires lors de leur Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 mai 2001. Cette augmentation de capital a été publiée au Moniteur le 3 octobre 2002.

(8) IMPÔTS SUR LE REVENU

Les impôts sur le revenu différent des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

	2004	2003
Revenu avant impôts sur le revenu	G <u>25,313,363</u>	<u>14,446,640</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires	8,791,179	4,987,824
Effets des éléments considérés dans la base imposable:		
Effet du virement à la réserve légale	(885,968)	(505,632)
Taxes - collectivités territoriales	<u>227,789</u>	<u>130,108</u>
	G <u>8,133,000</u>	4,612,300

(9) OPÉRATIONS ENTRE SOCIÉTÉS AFFILIÉES

SOGEBANK fournit à SOGESOL, à titre d'appui technique, des services dans les domaines suivants: ressources humaines, affaires juridiques, services administratifs, informatique et réseau, audit et marketing.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)

Notes aux États Financiers

(9) OPÉRATIONS ENTRE SOCIÉTÉS AFFILIÉES (SUITE)

Les opérations et les soldes de transactions avec les sociétés affiliées, incluant les sociétés du Groupe SOGEBANK, PROFUND et ACCION reflétés aux états financiers de SOGESOL, se présentent comme suit:

Aux 30 septembre	2004	2003
Actif	G <u>24,181,168</u>	<u>65,763,226</u>
Passif	G <u>3,331,918</u>	<u>65,726,037</u>
Exercices terminés les 30 septembre		
Revenus	G 98,171,682	67,583,303
Dépenses	<u>(19,913,730)</u>	<u>(17,047,803)</u>
	G <u>78,257,952</u>	50,535,500

(10) PORTEFEUILLE DE PRÊTS GÉRÉS PAR SOGESOL

Aux 30 septembre, les informations relatives au portefeuille de micro-crédit de SOGEBANK géré par SOGESOL sont comme suit:

	2004	2003
Prêts courants	G 147,251,499	164,594,658
Prêts arriérés (1-30 jours de retard)	28,437,042	8,050,929
Prêt délinquants (31-90 jours de retard)	<u>13,731,418</u>	4,234,640
	<u>189,419,959</u>	<u>176,880,227</u>
Prêts improductifs (plus de 90 jours de retard)	<u>12,790,282</u>	3,124,813
Prêts totaux	G <u>202,210,241</u>	180,005,040

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ, S.A. (SOGESOL)

Notes aux États Financiers

(10) PORTEFEUILLE DE PRÊTS GÉRÉS PAR SOGESOL (SUITE)

	2004	2003
Provision pour pertes sur prêts	G <u>22,800,766</u>	<u>8,296,021</u>
Radiations de l'exercice	G <u>(22,415,619)</u>	<u>(6,425,827)</u>
Nombre de prêts	<u>6,514</u>	<u>7,207</u>
Nombre de succursales	<u>9</u>	<u>6</u>
Taux de rendement du portefeuille	71% à 87%	61% à 85%

(11) ENGAGEMENTS

En vertu de contrats de bail, les engagements de SOGESOL envers SOGEBANK à la date des états financiers sont comme suit:

- mensuel pour une période allant de 5 à 8 ans.

(12) MONTANTS CORRESPONDANTS

Certains montants de 2003 ont été reclassifiés pour fins de comparaison seulement.